



Clean Sky & Occitanie

2 mars 2017

Direction de l'Économie et de l'Innovation

Nicolas BOUYSSSEL – Chargé de Mission Aéronautique

Tel : 05 61 33 56 39 – nicolas.bouyssel@laregion.fr

- **L'Occitanie et l'industrie aéronautique.**
- **Le protocole d'entente (MoU) entre la Région et Clean Sky.**
- **Les soutiens de la Région aux entreprises du secteur aéronautique.**

L'Occitanie et l'industrie aéronautique

- Généralités :
 - Plus de 70 000 km² : plus grande que l'Irlande et deux fois plus grande que la Belgique.
 - Plus de 50 000 nouveaux habitants par an – plus fort solde migratoire de France.
 - 5ème région en terme de PIB : Plus forte augmentation entre 1990 et 2012.
 - Plus de 700 000 entreprises : plus fort taux de création de start-up.
- L'industrie aéronautique en Occitanie :
 - 800 entreprises.
 - Principal secteur industriel : 80 000 emplois (plus de 30% de l'emploi industriel).
 - Plus de 7 Md€ de chiffres d'affaires (hors Airbus).
 - Une industrie en bonne santé : 5% de croissance moyenne ces 3 dernières années.

Stratégique pour la Région



Le protocole d'entente entre la Région et Clean Sky.

- La Région et Clean Sky ont signé un protocole d'entente pour :
 - Travailler ensemble à l'identification des priorités communes.
 - Favoriser les synergies entre Clean Sky et la Région.
 - Examiner conjointement les possibles activités complémentaires aux projets Clean Sky.

Les soutiens de la Région aux entreprises du secteur aéronautique

- 1 SRDEII voté en février 2017 : **La filière aéronautique est clairement identifiée et l'importance de son développement est acté.**
- 2 plans pluriannuels :
 - Le plan ADER dédié à l'industrie aéronautique : 55 M€ sur 2 ans (discussions en cours avec l'Etat pour relancer un nouveau plan ADER).
 - Le plan « Industrie du futur » prévu pour moderniser toute l'industrie : 25 M€ sur 3 ans.
- 3 principaux types de soutien de l'Occitanie **avec synergie possible avec Clean Sky** :
 1. **Le soutien à l'innovation (Easynov, FUI, innovation individuelle ...).**
 2. Le soutien au développement de l'appareil productif (acquisition de matériels).
 3. Le soutien à l'export.